

Journée d'études

Traverser les Alpes : enjeux et défis de la comparaison franco-italienne

24 avril 2015 - ENS de Lyon

Depuis plusieurs décennies, la comparaison franco-italienne s'est développée dans de nombreux champs des sciences sociales: en histoire, en géographie, en sociologie. La science politique n'est pas en reste. Plusieurs chercheurs ont choisi de s'investir dans des études comparatives dans différents domaines de la discipline : sociologie de l'action publique, études européennes, sociologie des élites administratives, ou encore sociologie des mouvements sociaux. Ce phénomène a été en partie favorisé par la proximité des champs de production scientifique des deux pays (proximité géographique, incitations financières à la comparaison, politique d'échanges d'enseignants chercheurs entre les deux pays) et par la circulation de travaux entre la France et l'Italie. La comparaison franco-italienne est tant le fait de chercheurs la mobilisant dans des travaux individuels que la rencontre de chercheurs français et italiens autour d'enquêtes collectives.

Malgré le très grand nombre de travaux comparatifs, la richesse des échanges et les relations privilégiées entre ces deux champs nationaux de recherche permettant la capitalisation des travaux, certains points problématiques demeurent insuffisamment discutés. Par ailleurs et à l'instar d'autres 'binômes comparatifs,' la comparaison franco-italienne n'est pas sans poser des difficultés plus générales. Après des années de réification du « cas italien » comme « objet » marqué par ses « anomalies », de nombreux travaux résistent encore à sa normalisation en tant que « terrain » (Roux, 2009). Comme par effet de miroir, la France résiste aussi aux typologies de nombreuses littératures, par exemple sur les variétés du capitalisme.

Cette journée d'étude vise à mutualiser les réflexions sur pourquoi et comment pratiquer la comparaison franco-italienne, en la situant au sein d'un débat plus large sur la méthode comparative. Pour cela, nous invitons les chercheurs à revenir de façon réflexive et explicite sur la stratégie comparative ayant guidé leurs analyses (Lallement et Spurk 2003). Cette réflexivité collective se déclinera principalement à deux niveaux.

D'une part, la comparaison franco-italienne induit-elle des stratégies comparatives spécifiques ? Plus précisément au regard de l'opposition entre comparaisons par cas plutôt que par variables ? En quoi et pourquoi certains chercheurs privilégient des stratégies d'enquête et de pensée comparative par cas, partant des singularités pour monter en généralités (Ragin, 1992 ; Passeron, Revel, 2005) ? En quoi et pourquoi d'autres se situent au contraire dans la lignée du politiste G. Sartori, selon lequel « comparing is controlling » (1991), penchant donc pour une analyse par variables ?

D'autre part, dans quelle mesure certains objets d'analyse restent privilégiés dans la comparaison franco-italienne ? Comment peut-on l'expliquer ? Plus précisément, en quoi ce binôme comparatif permet-il d'interroger de manière plus pertinente que d'autres binômes, certains phénomènes sociaux et politiques ? Au-delà des vertus heuristiques affichées de ce binôme, quels sont les autres facteurs poussant les chercheurs à l'investir au détriment d'un autre, voire au détriment d'une monographie française ou italienne ? Quelle peut, alors, être la contribution de la comparaison franco-italienne à la déconstruction des « nationalismes méthodologiques » (Wimmer et Glick Schiller 2002), et plus largement de ce que Pierre Bourdieu qualifie d'« incons-

cients disciplinaires nationaux » (2001) ? Une telle opération implique d'identifier des impensés académiques caractérisant (et parfois structurant) les sciences politiques française et italienne.

Cette journée d'étude vise d'une part à proposer un état des lieux de la recherche actuelle mobilisant la comparaison franco-italienne, jeune ou confirmée, afin d'identifier les principaux apports de la comparaison franco-italienne aux grandes problématiques de la science politique. Le pari fait ici est qu'à travers ces interrogations, des contributions significatives pourront être apportées aux discussions très vives et plus générales sur les enjeux de la comparaison en sociologie et science politique. D'autre part, il s'agit de questionner plus largement les spécificités de cette comparaison, tant du point de vue des difficultés spécifiques liées à la construction de la stratégie comparative, que des types d'objet qu'elle permet d'aborder de façon privilégiée.

Axe 1 – Problèmes pratiques de la comparaison : quels apports du binôme franco-italien ?

Dans un premier axe, nous attendons des contributions s'appuyant sur des recherches comparatives, effectuées ou en cours, autour de deux principaux questionnements. Pourquoi choisit-on de comparer la France et l'Italie et en quoi la comparaison entre ces deux pays européens est-elle heuristique ? Quelles sont les difficultés méthodologiques que les chercheurs rencontrent dans de telles enquêtes ? Il s'agira de faire la part des enjeux spécifiques à la comparaison franco-italienne, ou au contraire communs à toute comparaison internationale. Au-delà de la spécificité de leurs objets, nous souhaitons donc que les chercheurs livrent un travail réflexif et détaillé sur la stratégie comparative qu'ils ont privilégiée (Lallement et Spurk 2003), sur les obstacles qu'ils ont pu rencontrer, sur les outils mis en place pour y remédier.

Les chercheurs pourront ici choisir de traiter plusieurs questions, non exclusives.

Un premier ensemble de questions concerne le choix des unités de comparaison et des échelles de la comparaison (Sartori, 1994 ; Lima, 2004 ; Giraud, 2004). Ces choix ne se font pas uniquement à partir d'a priori posés théoriquement, mais répondent aussi à des critères de pertinence pratique (Arborio et Fournier, 2010). Quelle est la pertinence du niveau national par rapport à d'autres niveaux d'analyse (local, régional, transnational) (Nizzoli, 2013) ? Faut-il articuler une comparaison intersectorielle et territoriale (Lendaro, 2011) ? De telles questions sont essentielles du fait des très grandes différences entre régions italiennes.

Un deuxième ensemble de questions concerne la perception du chercheur étranger sur son terrain, essentiellement pour le cas de recherches s'appuyant sur certaines méthodes qualitatives (observation, participante ou non ; entretiens...). Le chercheur perçu comme « étranger » (que ce soit sur une base nationale, régionale et /ou sociale) sur son terrain de recherche, fait l'objet de représentations qu'il s'agit d'objectiver. En quoi les représentations sociales que se font les acteurs de l'enquêteur constituent-elles un matériau d'enquête pertinent ? Sous quelles conditions et comment le statut de chercheur étranger devient-il contrainte ou ressource pour l'enquête ?

Enfin c'est la question de la langue qui doit être portée à l'attention du comparatiste. En effet, l'opération de traduction est loin d'être une question purement linguistique : elle soulève de nombreuses questions concernant l'usage des concepts et catégories d'analyse "en contexte" (Hantrais, 2009; Lallement et Spurk, 2003 ; De Verdalle, Vigour, Le Bianic 2012, p. 9). Comment éviter toute 'illusion terminologique' (Schultheis, 1989, p. 219-244) ? Interroger la construction et des usages sociaux des catégories est une opération indispensable pour pouvoir les objectiver et donc les comparer ; mais en quoi de telles opérations peuvent-elles aussi nourrir l'enquête elle-même ? Au-delà de la seule science politique, comment ces questions sont-elles abordées dans les autres disciplines et en particulier en sociologie ?

Axe 2 : Socio-histoire de la construction de la science politique en France et en Italie : un enjeu pour la comparaison ?

Par ailleurs, une histoire de la comparaison franco-italienne ne saurait être complète sans une socio-histoire de la structuration disciplinaire des champs scientifiques - pour ce qui nous intéresse ici - de la science politique. On peut brièvement et de manière schématique mettre en avant la prégnance de la science politique anglo-saxonne en Italie dont les politistes français semblent – pour un certain nombre d'entre eux – vouloir se distinguer. Si la politique est en Italie au cœur de nombreux travaux en sociologie, et théorie sociale, le tournant sociologique de la science politique en France ne semble pas avoir eu d'équivalent en Italie dont les citations de références anglo-saxonnes jalonnent davantage les articles et contributions diverses. Le provincialisme de la science politique française s'en trouve parfois décrié dans son incapacité à discuter avec le reste de la science politique sur le plan international. Pour autant, et comme pour d'autres couples comparatifs, la problématique de la structuration disciplinaire en France et en Italie pose plus largement la question de la mobilisation de travaux de seconde main dans la recherche comparative. En effet si la comparaison comporte nécessairement une réflexion sur la comparabilité des données produites par les chercheurs dans l'enquête, elle se pose certainement aussi dans la mobilisation de travaux de seconde main souvent nécessaire aux comparatistes afin de trouver des données impossibles à produire pendant l'enquête et plus largement pour contextualiser leurs cas. Ce questionnement apparaît d'autant plus central qu'il n'a pas fait l'objet d'un aussi grand nombre de travaux réflexifs sur la question, que d'autres binômes comparatifs (notamment France-Québec, France-Allemagne, France-Angleterre).

On attendra ici des propositions de communication proposant à la fois une étude serrée de la structuration disciplinaire des deux côtés des Alpes soit de façon générale ou en insistant sur la prégnance ou non d'approches spécifiques en science politique (socio-histoire, néo-institutionnalisme, rational choice,...) ou dans différent sous-champs disciplinaire (politiques publiques, mouvements sociaux...). Les éclairages de sociologues seront à cet égard les bienvenus. On attendra également des propositions qui, au travers d'une enquête, permettent d'explicitier en situation les difficultés qu'il y a à contextualiser les cas en mobilisant des travaux de seconde main ne faisant pas référence au même cadre théorique.

Les propositions de communication pourront relever de comparaisons exclusivement franco-italiennes ou sur un plus grand nombre de pays, si elle se concentre sur le binôme comparatif en question. **D'une à deux pages**, elles comprendront une présentation de la problématique, du terrain étudié, des méthodes et des techniques d'enquête, du matériau mobilisé, ainsi que des principaux résultats issus de la comparaison. Elles préciseront également l'axe thématique choisi et 3-5 mots-clés, ainsi que le nom et le prénom de l'auteur, son laboratoire de rattachement, son statut et ses coordonnées complètes. Elles pourront être rédigées en français, anglais ou italien, mais les présentations orales devront être en français.

Les propositions devront être retournées avant le **13 décembre 2014** à l'adresse suivante:
comparaison.francoitalienne@gmail.com

Les avis du comité de sélection seront communiqués **début janvier 2015**. Les textes des communications ne devront pas excéder 35000 signes (espaces compris, notes et bibliographies incluses) et devront parvenir 15 jours avant la journée d'étude, soit au plus tard le **10 avril 2015**.

Comité d'organisation

Deborah Galimberti, Triangle, Université de Lyon, deborah.galimberti@gmail.com

Josua Gräbener, PACTE, Sciences Po Grenoble, josua.grabener@iepg.fr
Francesca Quercia, Centre Max Weber, Equipe DPCS, Université Lumière Lyon 2, francesca.quercia23@gmail.com
Julien O'Miel, CERAPS, Université de Lille 2, julien.omiel@gmail.com

Comité scientifique

Thomas Alam, CERAPS, Université Lille 2
Stefano Bartolini, IUE, Florence
Jean-Louis Briquet, CESSP, Université Paris 1
Bruno Cousin, CLERSE, Université de Lille 1
Magali Della Sudda, Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux
Alain Faure, PACTE, Sciences Po Grenoble
Virginie Guiraudon, Centre d'Etudes Européennes, Sciences Po Paris
Annalisa Lendaro, CERTOP, Université de Toulouse
Gilles Pinson, Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux
Christophe Roux, ERMES, Université de Nice-Sophie Antipolis
Julien Talpin, CERAPS, Université Lille 2
Cécile Vigour, Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux
Tommaso Vitale, Centre d'Etudes Européennes, Sciences Po Paris

Bibliographie principale

Bourdieu, P. (2001), « L'inconscient d'école », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 135, pp. 3-5.

Lallement, M., & Spurk, J. (sous la direction de) (2003), *Stratégies de la comparaison internationale*, CNRS Editions, Paris.

Passeron, JC., Revel, J. (2005), « Penser par cas. Raisonner à partir des singularités », in : Passeron, JC., Revel, J. (sous la direction de), *Penser par cas*, Éditions de l'EHESS, Paris, pp. 9-44.

Ragin, C. (1992), « Introduction: Cases of 'What is a case?' », in: Ragin, C. et Becker, H. (sous la direction de), *What is a case? Exploring the Foundations of Social Inquiry*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 1-8.

Roux, C. (2009), « Terrain plutôt qu'objet. Un bilan synthétique de la place de l'Italie dans la science politique », in : Lettieri, C. (sous la direction de), *Comprendre l'Italie des années 2000, du social au politique*, Presses de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, pp. 23 – 33.

Sartori, G. (1991), « Comparing and miscomparing », *Journal of Theoretical Politics* 3(3), pp. 243-257.

Vigour, C. (2005), *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*, Paris, La Découverte.

